

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de : SAINT-ROSAIRE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024

Avis public est par les présentes données par la soussignée greffière-trésorière de la susdite municipalité.

Que conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le **lundi 9 juin 2025 à 19h00**, à la salle Pavillon Formtech au 8, rue Lafrenière.

DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, ce 22^e jour de mai 2025.



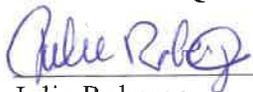
Julie Roberge
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET: Avis public – Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024

Je, soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Rosaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, le 22 mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 22 mai 2025.



Julie Roberge,
Greffière-trésorière